

Dany Boon au Mérignac ciné

Le Mérignac ciné proposera en avant-première « Bienvenue chez les ch'tis » le lundi 11 février prochain à 19 heures avec la présence exceptionnelle de Dany Boon et Kad Merad. Les places sont déjà disponibles à la vente au cinéma.

La maison des associations encadrée

La maison des associations accueille jusqu'au 21 février l'exposition de l'atelier encadrement de l'association Arts et Loisirs d'Arlac. Entrée libre tous les jours de 9 heures à 20 heures. Pour tous renseignements: 05 56 99 55 33.

Le chiffre du jour

1,8. En pourcentage, l'augmentation de la part communale de la fiscalité au cours des sept ans de mandature.

MUNICIPALES. « Avec vous, Mérignac avance », slogan du programme fort de 147 engagements de la liste du maire sortant, le socialiste Michel Sainte-Marie

L'atout crédibilité

Maryan Charruaud

« On ne gagne pas sur un bilan, mais il peut faire perdre. Reste qu'un bilan positif permet de gagner en crédibilité. Justement, nous allons nous appuyer sur cette crédibilité. » Hier matin, Michel Sainte-Marie a présenté le programme de la liste qu'il pilote pour les élections municipales alliant PS, PC, Verts, PRG et des membres de la société civile. Les 49 noms de la liste seront révélés mercredi ou jeudi prochain.

Entouré par six de ses futurs colistiers - Michèle Courbin, Michèle Iste, Marie Récalde, Alain Anziani, Gérard Chausset et Bernard Le Roux - le maire sortant a dévoilé son programme dont le slogan est « Avec vous, Mérignac avance ». Renforcer l'attractivité de la ville, développer des services plus innovants, anticiper les évolutions pour que Mérignac reste en pointe sur les défis à relever, tels sont les trois axes de réflexion et d'action. Le tout détaillé à travers 147 engagements « réalistes et raisonnables ». Michel Sainte-Marie en a mis sept en lumière (lire ci-dessous).

Soutenable. « Il faut regarder ce projet de mandature à travers le prisme de l'environnement soutenable, durable. Car il est ambitieux, il va bien au-delà de six ans », a commenté Bernard Le Roux, directeur de campagne.

Élu Vert, Gérard Chausset a rappelé que « désormais Mérignac est la première ville de gauche du grand Sud-Ouest depuis



Gérard Chausset, Marie Récalde, Michel Sainte-Marie, Bernard Le Roux et Alain Anziani (de gauche à droite), hier matin lors de la présentation du programme du maire sortant

PHOTO BERNARD BONNEL

que Yves Uriéta à Pau a rejoint la droite ». Il a insisté sur l'importance de la maîtrise des énergies, tels les 300 000 euros économisés sur la facture eau de la ville en sept ans. Si les plans climat et santé lui tiennent à cœur, il a cité Paul Valéry : « Il faut que les contraintes deviennent des ressources. »

Michèle Iste, élue communiste, a évoqué les thèmes liés au citoyen et à la solidarité, de la petite enfance aux personnes âgées sans omettre les personnes handicapées : création d'une nouvelle crèche au Burck, encourage-

ment auprès des entreprises pour la mise en place de crèche, maîtrise de l'urbanisme via la poursuite des 25 % de logements conventionnés sur la ville et l'obligation qu'il y a dans ce sens à toute création de résidence de 28 logements, ouverture d'un foyer de jeunes travailleurs, augmentation de logements d'urgence passant de 5 à 60, clause d'insertion sociale dans l'ensemble des marchés publics, création d'une maison de la solidarité, accès aux bâtiments pour les handicapés...

Le socialiste Alain Anziani a

axé son intervention sur le développement économique. « Il ne faut pas se satisfaire de l'acquis. Nous avons des disponibilités foncières. Ce qui est bon pour Mérignac l'est aussi pour la CUB. » Il a pointé du doigt l'importance de l'aéroparc qui « rassemblera tout ce qu'il y a d'intelligent dans un avion ».

Après avoir promis la création d'un anneau rollers à Beutre et d'un gymnase à Bourran, Marie Récalde a relevé un élément essentiel : « Il faut que les espaces de vie soient construits avec les habitants. »

Les sept projets phares de Michel Sainte-Marie

1. Transports. Au départ du centre-ville, le tramway se prolongera vers le nord-ouest, au-delà de la rocade par la cité des Pins, lisière de Saint-Médard et du Haillan. Le choix de la desserte de l'aéroport sera arrêté au terme d'études (tram, busway...). Une interconnexion tram-train se dessine pour 2009 entre le tram et le réseau de fer de ceinture au niveau d'Arlac.

2. Centre-ville. Après le tram, la médiathèque et la vieille église, le maire entend mettre les bouchées doubles pour la rénovation du quartier centre. « Il n'y a pas de ville sans un centre fort », a tonné le maire. La place De-Gaulle sera réaménagée d'ici fin 2008. Reste le dossier de la ZAC gelé pour partie en raison d'un recours.

« Nos adversaires bloquent ce dossier mais ne proposent rien. Des acheteurs potentiels de l'ilot 1 se sont

retirés tout comme des commerçants... », a regretté Michel Sainte-Marie.

3. Environnement. Ville la plus écologique d'Aquitaine, labellisée Agenda 21 et primée par le ministère de l'Écologie en 2006, « nous voulons garder cette longueur d'avance et devenir une ville pilote dans l'éco-construction avec la création d'un ou deux éco-quartiers », a relevé le maire. La ville va investir 1,5 million d'euros par an dans les bâtiments communaux via l'instauration d'un plan climat.

4. Économie. La consolidation de l'innovation industrielle sera marquée par l'accompagnement des entreprises dont les projets ont été labellisés par les deux pôles de compétitivité nationaux : Aérospatiale Valley et Prod'Innov. Le projet aéroparc (aéronautique et espace) doit permettre la création de 4 000 em-

ploi nouveaux d'ici dix à quinze ans. Sis entre Mérignac et Pessac, un pôle sera dédié à la santé et au sport. Il regroupera la clinique du Sport et MSF logistique. Il intégrera un Bioparc accueillant des sociétés spécialisées dans les domaines de la pharmacie, de la santé et de la nutrition.

5. Culture. « L'actuel bâtiment qui héberge le conservatoire fréquenté par 1 500 élèves est vétuste. L'objectif est de le transférer dans la Maison-Carrée d'Arlac qui est parfaitement desservie par le tramway. Certes, ce bâtiment historique entraînera de fortes contraintes », a reconnu Michel Sainte-Marie. Il s'est réjoui de la fréquentation de la médiathèque, ouverte l'an passé, avec 15 000 personnes inscrites (7 000 à l'ancienne bibliothèque).

6. Citoyenneté. « Nous souhaitons renforcer la démocratie partici-

pative via les conseils de quartier. Lesquels nous permettront d'écouter les doléances et propositions des habitants mais également d'expliquer notre politique, a insisté le premier magistrat. Nous allons instaurer un Conseil communal de développement et de concertation. » À noter la création d'une équipe de médiateurs de nuit favorisant le dialogue et la conciliation en liaison avec le dispositif diurne.

7. Plan santé. « La ville ne prescrit pas mais doit inciter au mieux-vivre de chacun », a plaidé Michel Sainte-Marie. Parmi les objectifs : développer les repas bio dans les restos municipaux à hauteur de 20 %, créer des lieux d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer, renforcer les jardins potagers et les ateliers du goût, mettre en place un espace conseil santé-habitat, instaurer un réseau des professionnels de la santé sur Mérignac.

Rive Gauche pratique

PHARMACIES DE GARDE

■ Jeudi 7. BELHOMME, 62, avenue Montesquieu, Saint-Médard-en-Jalles. BROCHET-JEBBARI-POUVEREAU Centre commercial Thouars, place du Général-de-Gaulle, Talence. KAROUT, 30, place des Capucins, Bordeaux.

■ Pharmacies de nuit. TEBoulLE, 42, avenue Emile-Counord. KAROUT, 30, place des Capucins, Bordeaux. MARCHON-COUTURAUD, 05 57 85 77 77. Mérignac, 05 56 47 11 54. Pessac, 05 57 26 38 70. Talence, 05 57 35 77 22.

HÔPITAUX-CLINIQUES

■ Clinique Saint-Martin. Allée des Tulipes (rocade sortie 14), Pessac, 05 56 46 76 76.

■ Clinique mutualiste de Pessac. 46, avenue du Docteur-Schweitzer, Pessac, 05 56 46 56 46.

TRANSPORTS

■ Réseau de bus de la CUB (TBC), 05 57 57 88 88.

PISCINES

■ Cestas. Complexe sportif du Bouzet, 05 56 07 62 62. Lundi de 17 h à 18 h 45. Mardi, jeudi et vendredi de 11 h 15 à 13 h (adultes), 17 h à 18 h 45. Mercredi de 15 h à 18 h 45. Samedi de 14 h à 18 h 45. Dimanche de 9 h à 12 h 45.

■ Mérignac. Avenue du Truc, 05 56 47 34 66. Petit bassin : lundi fermé. Mardi, jeudi et vendredi de 12 h 30 à 14 h. Mercredi de 12 h 30 à 17 h 15. Samedi de 8 h 30 à 12 h 30, 14 h à 18 h 45. Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Grand bassin : lundi fermé. Mardi de 12 h à 14 h, 17 h 30 à 21 h. Mercredi de 12 h à 13 h 15, 15 h à 19 h. Jeudi et vendredi de 12 h à 14 h, 17 h 30 à 19 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h 30, de 14 h à 18 h 15. Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

■ Pessac. Stade nautique, avenue Acières, 05 56 07 12 78. Lundi, mardi et jeudi de 12 h à 13 h 45, de 17 h à 19 h 15. Mercredi de 10 h à 19 h 15. Vendredi de 12 h 30 à 13 h 45, de 17 h à 19 h 15. Samedi et dimanche de 10 h à 18 h 45.

■ Talence. Stade nautique H-Deschamps, 05 56 80 77 33. Lundi fermé. Du mardi au vendredi de 10 h à 20 h. Samedi de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h. Dimanche de 9 h à 12 h. ■ Villenave-d'Ornon. Piscine olympique, route de Léognan, 05 57 99 50 50. Lundi et jeudi de 12 h à 13 h 45, de 17 h à 20 h. Mardi de 17 h à 20 h. Mercredi de 9 h à 12 h, de 15 h à 18 h 30. Vendredi de 17 h à 21 h. Samedi de 10 h à 13 h, de 15 h à 18 h. Dimanche de 9 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE

■ Médiathèque. Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 19 h (accueil des groupes le matin), le mercredi de 10 h à 19 h, le samedi de 10 h à 17 h. 05 57 00 02 20.